

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

**Déclaration de Maladie**

M22- 0050098

159727

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2013

Société : Royal Air Maroc

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : AKKA

Date de naissance : 1951

Adresse : 101 Ariquit Rue 31. N 20

Tél. : Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENBRAHIM Brahim  
Neuro - Psychiatre  
Clinique des Jardins  
206 AV. Mers Sultan Casablanca  
Tél.: 05 22 47 34 53

Date de consultation : 13.02.2023

Nom et prénom du malade : AKKA

Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 08 MAI 2023

Signature de l'adhérent(e) :

Xec

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/09/23	CS		G1	DR. DELPHINE RAHIM Clinique des Soins 206 Av. Mers Sultan Casablanca Tél: 05 22 46 34 53

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA FINISTERE 88, Bd Abdellah Benhaj, Hay Casablanca Tél: 05 24 40 00 00	13/12/23	24.80

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الجardens Clinic

Dr. BENBRAHIM Brahim  
Neuro - Psychiatre  
Clinique des Jardins

206 Av. Mers Sultan Casablanca  
Tél.: 05 22 47 34 53



الجardens Clinic  
Clinique des Jardins

Casablanca, le 13 Février 2023

## ORDONNANCE

97 AKKA Rustapha -



06333

05 gts - at

10 gts le soir

231.0

EBIXA long

Maphar  
Bd Alkemia N° 6, QI,  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
EBIXA 10MG B28 CP PELL  
P.P.V. : 231,00 DH

06400

6 118001 184859



244,80 Taux de 15%

Dr. BENBRAHIM Brahim  
Neuro Psychiatre  
Clinique des Jardins  
206 Av. Mers Sultan Casablanca  
Tél.: 05 22 47 34 53

Pr 27/02/23

PHARMACEUTIQUE INTERNATIONALE  
SOCIÉTÉ D'ÉTUDIANTS  
Mme. MGHABBAR RAJA  
38, Bd Abdellah Semhali Hay Jawedieh  
Casablanca  
Tél.: 05 22 291 330

Clinique des Jardins : 206, Avenue Mers Sultan - Casablanca

Tél.: 0522 47 34 53 - 0522 47 36 14 - Fax : 0522 47 36 74

E-mail : clinique.jardins@gmail.com / Site Web : www.cliniquedesjardins.com